HEBDO
Campus
UNIVERSITÉ DE MONCTON
Bulletin d'information
Vol. 19, no 31
23 mars 1989

Contrat de 292 000 $

C'est un pas de l'avant avec les pompes à chaleur à absorption

Les partisans et les partisanes de la protection de l'environnement et de la préservation de l'énergie seront certainement comblés au cours des prochaines années, puisque le gouvernement fédéral vient de donner son appui à un projet visant la mise au point de pompes à chaleur à absorption.

Énergie, Mines et Ressources Canada a, en effet, accordé un contrat de 292 000 $ à l'Université de Moncton.

L'instigateur du projet, Samuel Sami, chercheur et professeur en génie mécanique à l'U de M, bénéficiera d'une période de trois ans pour mettre au point une pompe à chaleur plus efficace, dans la perspective de convaincre les nombreuses industries du Nouveau-Brunswick à renforcer leurs systèmes de chauffage déficients.

Les nouvelles pompes à chaleur à absorption proposées par M. Sami permettront une plus grande économie d'énergie et de productivité, tout en réduisant les émissions polluantes.

Actuellement, les grands bâtiments rejettent une somme considérable de vapeur dans l'atmosphère et déversent beaucoup d'eau inutilisée dans les rivières et les lacs.

"Pour remédier à la situation, nous proposons l'utilisation de l'énergie inutilisée, c'est-à-dire le rejet de la vapeur et de l'eau, pour actionner les systèmes de chauffage de nombreux bâtiments gaspilleurs, tels les hôpitaux et les usines de pâtes et papiers. Ces édifices économiseront ainsi de précieux sous", a révélé M. Sami.

"Un autre avantage, a-t-il renchéri, c'est que les minces émissions de vapeur rejetées par les nouvelles pompes à chaleur ne sont pas toxiques, au point de détruire la couche d'ozone. Côté environnement, il n'y a aucun problème puisqu'on a proscrit l'utilisation de l'ammoniac, ce qui n'est pas le cas présentement avec le système de vapeur compressée"

Les travaux de recherche, qui ont débuté officiellement le 8 mars, comprennent deux volets renfermant trois phases chacun.

A l'intérieur du premier volet, il s'agit de tester les pompes à chaleur avec de l'eau chaude variant entre 40 et 60 degrés Celsius; d'établir un nouveau design pour convertir l'eau inutilisée en eau chaude; et d'optimiser le design.

Les trois phases du deuxième volet sont de convertir les pompes désuètes en nouvelles pompes à chaleur plus efficaces et plus économiques; de vérifier le fonctionnement des nouvelles pompes avec de l'eau chaude; et d'établir un nouveau désign et l'optimiser.

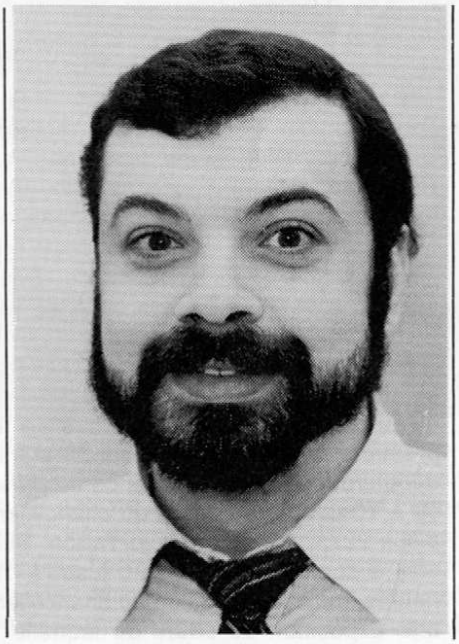

Samuel Sami

M. Sami, qui est aussi professeur associé à l'Université de Sherbrooke, a laissé savoir que son groupe collaborera étroitement avec le *"Oakridge National Laboratory"*, de Tennessee, aux États-Unis, concernant ce projet.

Les travaux de recherche exigent la participation d'un chef du projet, en l'occurence, M. Sami, d'un technicien, d'un programmeur et de deux à trois étudiants ou étudiantes gradués. Une fois les travaux à mi-chemin, cinq à six autres personnes devraient se greffer au groupe.

Séminaire sur l'Amérique Latine

L'Université de Moncton accueillera, les 29 et 30 mars, trois personnalités latino-américaines à l'occasion d'un séminaire portant sur *L'Amérique Latine aujourd'hui et ses perspectives de développement.*

Ce séminaire est présenté par l'Organisation universitaire interaméricaine (OUI), dans le cadre d'une tournée de huit universités de langue française du Canada. La série de rencontres a été organisée grâce à une contribution de l'Agence canadienne de développement international.

Les représentants latino-américains, qui sont originaires de l'Argentine, de Colombie et du Costa-Rica, échangeront leurs vues sur des thèmes qui rejoignent la réalité vécue dans les pays de l'Amérique Latine, et aussi certaines des préoccupations actuelles des Canadiens et Canadiennes. Parmi ces thèmes, mentionnons la coopération internationale, l'éducation, le développement socio-poli-

suite du texte à la page 2

Doucet, Galarneau et Jaillet récompensés mais...

Les Aigles et les Anges s'inclinent

Au hockey, dans un match excessivement rude, les Aigles Bleus ont eu à affronter une équipe qui n'avait perdu qu'une seule rencontre à ses 14 derniers matchs.

Les 10 premières minutes de jeu ont été tout simplement infernales pour l'U de M. Frappés de tous les côtés et à tous les instants, les Aigles n'ont finalement pu réagir qu'à partir de la 10e minute de jeu, mais déjà les Golden Hawks de l'Université Sir Wilfred Laurier en avaient profité pour se donner une priorité de trois buts. Grâce à de beaux efforts individuels, les Aigles ont réussi, néanmoins, à créer l'égalité avant que la première période ne se termine. Toutefois, en deuxième et en troisième périodes, débordés, les Aigles n'ont eu autre choix que de s'incliner par la marque de 8 à 4.

Doucet - le meilleur au pays

A sa troisième saison à la barre du Bleu et Or, Léonard Doucet est devenu, vendredi soir dernier, le deuxième entraîneur de l'histoire des Aigles Bleus, après Jean Perron, à recevoir le titre d'entraîneur de l'année au sein du circuit universitaire canadien.

Ayant maintenu une impressionnante fiche de 23 victoires et trois défaites, l'ex-défenseur des Aigles Bleus au début des années 70 a mené son équipe à établir plusieurs marques d'équipe, dont le plus grand nombre de victoires au cours d'une même saison, le plus grand nombre de points, le meilleur début de saison et la meilleure moyenne de buts par match.

Éric Galarneau recrue par excellence

De son côté l'ailier droit, Éric Galarneau a devancé tous ses adversaires au titre de recrue de l'année au pays. L'athlète a dominé les francs-tireurs du circuit Atlantique avec 30 buts, trois de mieux que son coéquipier, Dany Gauvin.

Étudiant à l'École de génie, Galarneau s'est dit honoré de recevoir cet honneur. Toutefois, la défaite des siens en demi-finale canadienne est venu ternir quelque peu cette récompense individuelle. Les attaquants, Claude Gosselin et Dany Gauvin, ont été des sélections unanimes au sein de l'équipe toute-étoile canadienne.

Anges Bleus au volley-ball huitième rang au pays

Pour sa part, l'équipe féminine de volley-ball a eu droit, elle aussi, à une très forte rivalité lors du championnat universitaire canadien, présenté à Saskatoon. Les volleyeuses de l'U de M se sont d'abord inclinées trois parties à zéro face aux Vikettes de l'Université Victoria. Dans un deuxième match, ce sont les Blues de l'Université de Toronto qui sont venues à bout de vaincre les Anges Bleus, trois parties à deux, dans un match qui aurait permis à la troupe de l'entraîneur, Daniel O'Carroll, de s'assurer, au minimun, d'une sixième position. Finalement, dans une troisième rencontre, comptant pour la septième ou huitième position au classement final du tournoi, l'entraîneur des Anges Bleus a utilisé tout son monde. Résultat, les Huskies de la Saskatchewan ont en profité pour arracher une victoire de trois parties à zéro aux représentantes de l'Atlantique.

La volleyeuse, Huberte Jaillet, était en nomination pour l'un des postes de l'équipe toute-étoile du tournoi. Au cours du championnat, elle a terminé neuvième aux attaques gagnantes, 10e au bloc, et neuvième pour le plus grand nombre d'as au service. La performance de l'athlète lui a valu d'être invitée, au mois de mai, au camp d'entraînement de l'équipe senior du Canada, en vue de compétitions internationales au cours de la prochaine année.

Séminaire sur l'Amérique Latine...

suite de la page 1

tique, et le développement économique régional.

Les spécialistes latino-américains sont Dionisio Baranger, vice-recteur, Université nationale de missiones, en Argentine; Antanas Mockus, vice-recteur académique, Université nationale de Colombie; et Jorge Vargas Carranza, cadre à l'Office de planification de l'Éducation supérieure, Conseil national des recteurs de Costa-Rica.

Les rencontres s'adressent à l'ensemble de la communauté universitaire, ainsi qu'au grand public. Les activités de la première journée, le mercredi 29 mars, débuteront par une conférence de presse à 10 heures au Salon du chancelier, pièce 227, pavillon Léopold-Taillon. Suivra, à compter de 11 h 30 jusqu'à 15 heures, toujours au Salon du chancelier, une exposition au cours de laquelle il sera possible de se procurer de la documentation sur l'Amérique Latine et de visionner des films de courte durée sur cassette vidéo. Les trois invités latino-américains seront sur les lieux pour rencontrer les personnes intéressées et répondre à leurs questions.

En soirée, le 29 mars, il y aura projection d'un film sur l'Amérique Latine, suivie d'un débat public, à 19 h 30, à la salle 106 de la Faculté des arts. Le film, intitulé *La Casa,* a été tourné en 1986 pour souligner l'Année internationale du logement des sans-abri. Il nous amène à découvrir, au-delà de la chronique de la vie quotidienne dans un bidonville de l'Amérique du Sud, l'ampleur des problèmes qui menacent de faire éclater ce continent. Réalisé par Michel Régnier et produit par Jacques Vallée, le film est d'une éloquente simplicité et se veut un hymne à la vie, à l'espoir, celui qui anime ces populations décidées à rendre humain un milieu inhumain.

Au cours de la deuxième journée, des rencontres auront d'abord lieu en avant-midi, de 9 h 45 à 11 h 45, aux facultés des Arts, des Sciences de l'éducation et des Sciences sociales. Ce sera l'occasion pour les membres du corps professoral et les étudiants et étudiantes intéressés d'échanger sur des thèmes particuliers.

Le jeudi 29 mars, à 15 h 15, une table ronde, ouverte à toutes les personnes intéressées, viendra clôturer le séminaire. Elle aura lieu au local 316 du pavillon Léopold-Taillon et sera suivie d'une réception. Les spécialistes latino-américains participeront à la discussion autour du thème *Perspectives de développement de l'Amérique Latine.* Il s'agira d'une occasion de mieux connaître la réalité vécue dans les pays de l'Amérique Latine, et d'établir certains parallèles avec des situations pouvant exister, ou encore des préoccupations qui se manifestent dans notre région.

Meilleure plaidoirie de Lise Lorin

L'U de M décroche le troisième rang au Concours national de plaidoirie Laskin

L'équipe des plaideurs et plaideuse de l'École de droit de l'Université de Moncton a fait belle figure lors de la quatrième édition du Concours national de plaidoirie orale et écrite Laskin, présenté, tout récemment, à Moncton.

Le triumvirat de l'U de M, composé de Lise Lorin, de Moncton, Alain Laurencelle, du Manitoba, et François Daigle, d'Edmundston, s'est emparé du troisième rang parmi les 14 facultés et écoles de droit canadiennes participantes.

Mais le fait d'armes revient à Lise Lorin qui a mérité le prix pour la meilleure plaidoirie de la compétition. Elle est arrivée première sur les 55 concurrents et concurrentes.

Les plaidoiries portaient sur un problème fictif concernant les domaines du droit constitutionnel et du droit administratif. Ce problème mettait en cause la compétence des gouvernements fédéral et provinciaux en matière de télécommunications et d'éducation. De plus, on a débattu sur l'Accord du lac Meech, et, en particulier, son impact sur le partage des pouvoirs et la signification de la clause reconnaissant le Québec comme société distincte.

La délégation de l'Université Laval, dont la Faculté de droit regroupe entre 700 et 800 étudiants et étudiantes, a terminé en première position, au cumulatif, devant les représentants de l'Université d'Ottawa.

La performance éloquente de l'U de M mérite qu'on s'y attarde davantage. Avec seulement 90 étudiants et étudiantes inscrits à l'École de droit, une troisième position à une compétition aussi prestigieuse, côté réputation, est un véritable tour de force.

"Notre École de droit est la plus petite au pays, et de loin. Par contre, les étudiants et étudiantes bénéficient d'une plus grande disponibilité des professeurs et professeures. C'est ce qui explique, en grande partie, nos bonnes performances à ce genre de compétition à chaque année", a analysé le doyen, Yvon Fontaine, qui était un spectateur attentif lors des débats.

L'exploit des représentants et représentante de l'U de M est remarquable, d'autant plus qu'ils n'en sont qu'à leur deuxième année en droit. "On retrouve habituellement des étudiants et étudiantes de troisième ou quatrième année à ce concours annuel, a noté M. Fontaine. On doit une fière chandelle à l'entraîneur, Roger Bilodeau"

M. Fontaine a laissé savoir que la fin de semaine s'était déroulée sans anicroche, et que les organisateurs de l'École de droit de l'U de M ont démontré beaucoup de classe, s'attirant de nombreux témoignages de félicitations de tous les participants et participantes, y compris les juges, les professeurs et professeures de droit, et les avocats et avocates provenant de plusieurs provinces canadiennes.

La cinquième édition du Concours de plaidoirie Laskin aura lieu à Ottawa, l'an prochain.

L'équipe de plaidoirie de l'École de droit a offert une très bonne performance au Concours national Laskin. Les représentants et représentante de l'U de M ont terminé au troisième rang du classement. Dans la photo, de gauche à droite, on remarque Pierre Foucher, vice-doyen de l'École de droit; James Lockyer, ministre provincial de la Justice; François Daigle, étudiant d'Edmundston; Lise Lorin, étudiante de Moncton, lauréate du prix pour la meilleure plaidoirie de la compétition; Alain Laurencelle, étudiant du Manitoba; Yvon Fontaine, doyen de l'École de droit; et Roger Bilodeau, professeur à l'École de droit et responsable de l'organisation du concours Laskin.

Conférence de Paul-André Comeau au module Information/communication

Paul-André Comeau, rédacteur en chef du journal *Le Devoir*, prononcera une conférence sur *Le journalisme au Canada français et les problèmes que confrontent les médias écrits*, le mardi 4 avril, à 15 heures, à la salle 215 de la Faculté des arts.

Ce grand journaliste, qui n'a pu, à cause de son travail, participer, comme prévu, à la Semaine d'information/communication, qui s'est déroulée du 1er au 8 octobre 1988, accepte, cette fois-ci, de venir adresser la parole aux étudiants et étudiantes du module et au public en général.

Bienvenue à tous et à toutes.

La Reine Soleil levée

Tournée internationale pour Gérard Étienne

Le dernier roman de Gérard Étienne, *La Reine Soleil levée,* et ses nombreuses études savantes en linguistique, en sémiologie et en critique littéraire, l'amè-

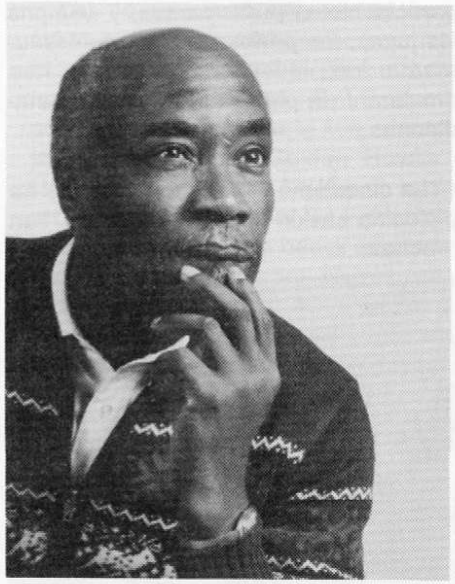

neront dans plusieurs pays pour des lancements, conférences et séminaires.

Professeur au Département d'études françaises et au module d'Information/communication de l'Université de Moncton, M. Étienne était à Genève, au début mars, pour le lancement de son roman, paru chez Metropolis qui en a acheté tous les droits pour l'Europe. En plus d'accorder plusieurs interviews à la presse écrite et électronique, M. Étienne a été l'invité de la Radio Suisse romande et de Radio-Lac. Il en a été de même à Paris où il a pu bénéficier d'une bonne couverture de presse.

Le 2 avril, M. Étienne sera à l'Université de New York pour parler de la littérature haïtienne contemporaine, et, du 10 au 15 avril, à la Nouvelle Orléans comme conférencier d'honneur au congrès mondial du Conseil international d'études francophones. Il y présentera une communication sur la poésie antillaise et fera son exposé au cours d'une session spéciale sur les écrivains francophones.

Du 12 au 28 juin, M. Étienne sera en Allemagne. Aux universités d'Heidelberg, de Frankfurt, et de Berlin, il assurera plusieurs séminaires et prononcera des conférences sur plusieurs sujets, entre autres, *La phonologie du franco-acadien; La poésie antillaise et acadienne: points de convergences; Les littératures d'expression française;* et *Les pièges du bilinguisme dans un milieu minoritaire.*

Au cours du mois de juillet, M. Étienne ne sera pas inactif puisqu'il sera à Bogota, en Colombie, et à Caracas, au Vénézuela, où, invité par des clubs universitaires et sociaux, il prononcera plusieurs conférences sur *Le Vaudou et la politique haïtienne.*

Rappelons que le professeur Étienne a un autre roman en chantier, qu'il poursuit toujours sa recherche sur la langue des médias acadiens, et qu'il signe, toutes les semaines, un éditorial dans le journal *Le Voilier.*

Nouvelles dates limites d'admission

Le Sénat académique a apporté plusieurs modifications aux règlements relatifs aux procédures d'admission des étudiants et étudiantes, particulièrement en ce qui a trait aux dates limites d'admission et de réadmission.

Les nouvelles dates limites de réception des demandes d'admission à l'Université sont le 15 juin pour la session d'automne et le 15 novembre pour la session d'hiver (au lieu du 1er juin et du 15 novembre). Dans le cas des personnes résidant à l'étranger, les dates limites sont le 1er février et le 1er septembre, comme auparavant.

Selon les règlements, l'Université se réserve le droit de refuser de considérer toute demande d'admission reçue après la date limite en question. En outre, toute personne admise doit confirmer son admission en faisant un premier versement de 50 $ dans les 15 jours qui suivent l'avis d'admission.

Dans le cas des réadmissions, tout étudiant ou étudiante à temps complet doit renouveler son admission chaque année. La date limite est également le 15 juin et la demande doit être accompagnée d'un premier versement de 50 $.

Toujours selon les nouveaux règlements, aucune personne qui se présente après les journées d'inscription ne pourra s'inscrire aux cours de la session. Les dates officielles des journées d'inscription au début des sessions d'automne et d'hiver sont indiquées dans le calendrier universitaire. Enfin, la date limite pour les changements de programme et de faculté ou d'école est le dernier jour d'inscription au début de chaque session.

La recherche en éducation

Sous l'égide du comité sur la recherche et le développement de l'Association canadienne pour l'enseignement à distance, l'Éducation permanente de l'Université de Moncton (CUM) présente la troisième d'une série de quatre audio-téléconférences sur la recherche en éducation à distance, le vendredi 14 avril, de 14 heures à 16 heures, à la salle 239 au pavillon Léopold-Taillon. Le thème de cette rencontre sera *L'extension de l'enseignement à distance canadien hors frontière - questions soulevées et stratégie.*

Lors de la première heure, une téléconférence pan-canadienne aura lieu, réunissant un groupe d'experts pour discuter des questions et des points de vue reliés au thème du programme, et sera suivie d'une période de questions.

La deuxième heure permettra aux participants et participantes, regroupés par télé-conférences au niveau des régions, de poursuivre la discussion de la première heure, d'aborder des questions régionales ou de participer à des groupes d'intérêt spéciaux. Cette audio-téléconférence se déroulera en anglais mais il sera possible pour tous les participants et participantes de soumettre leurs questions dans la langue de leur choix.

Toutes les personnes intéressées à participer à cette audio-téléconférence doivent rejoindre André Blanchard, coordonnateur pour l'enseignement médiatisé, au numéro 858-4097.

Pour rejoindre la standardiste

Toute personne voulant obtenir une assistance annuaire sur le campus doit désormais signaler le numéro 4014 plutôt que le "0" pour rejoindre la standardiste.

Le Sénat nomme deux membres du Comité consultatif de sélection du Recteur

Le processus est en marche en vue de la formation du Comité consultatif de sélection du Recteur. A sa dernière réunion, le Sénat a nommé deux membres de ce comité, **Simone Rainville**, professeure à la Faculté des sciences de l'éducation, et **Yvon Fontaine**, doyen de l'École de droit. Le Sénat doit, en plus, nommer une représentante ou un représentant étudiant lors de sa prochaine réunion.

Selon la procédure de sélection des cadres de l'Université, adoptée par le Conseil des gouverneurs, le Comité consultatif doit être mis sur pied 12 mois avant la fin du mandat du Recteur en fonction, et le poste doit être annoncé. Il y a possibilité qu'un mandat soit reconduit une fois. Le mandat de cinq ans de Louis-Philippe Blanchard prend fin le 30 juin 1990.

Le Sénat est appelé à déléguer trois membres au comité consultatif, dont le mandat est de trouver un ou des candidats ou candidates et en faire la recommandation aux autorités compétentes de l'Université. Le Président du Conseil des gouverneurs et le Chancelier siègent d'office à ce comité. Trois autres membres, dont un professeur ou une professeure, sont nommés par le Conseil. Un administrateur ou une administratrice est nommé par les personnes relevant directement du Recteur, c'est-à-dire les Vice-recteurs, le Secrétaire général, le Directeur du développement, et le Directeur de l'information et des relations publiques.

Autres décisions du Sénat

- La professeure **Anne-Marie Arseneault**, de l'École des sciences infirmières, a été nommée membre du Comité de sélection des grades honorifiques. Le Sénat a modifié la composition de ce comité permanent en y faisant passer le nombre de membres de six à sept. Les autres membres du Comité, en plus du Recteur, du Chancelier et du Secrétaire général, qui siègent d'office, sont Mona Chamberlain, Léon Richard et Rodolphe Savoie. Le rôle du Comité est d'évaluer les candidatures et de recommander au Sénat les personnes à qui l'Université devrait décerner des grades honorifiques. Les recommandations du Comité en vue de la Collation des diplômes de mai 1989 ont été acceptées par le Sénat et seront annoncées publiquement ultérieurement.

- L'étudiant **Marc Beaulieu**, de la Faculté des sciences sociales, l'étudiante **Joanne Robichaud**, de la Faculté des sciences et de génie, et le professeur **Benoit Ferron**, du Centre universitaire de Shippagan, ont été nommés au Comité d'étude de la formation générale. Un autre membre doit être nommé pour représenter les étudiants et étu-

suite à la page 11

Femmes et Université

Pour l'amour des sciences

Josette Brun

Une femme qui entreprenait des études en sciences durant les années soixante ne choisissait pas le chemin le plus facile. Mais Gilberte LeBlanc avait une vingtaine d'années à l'époque et cette idée était bien ancrée dans sa tête. Les sciences, c'était sa passion.

"Une étudiante en sciences ne passait pas inaperçue à l'université", se souvient la Directrice du Département de chimie et biochimie de l'Université de Moncton. En 1963, à Moncton, et en 1969, alors qu'elle obtenait sa maîtrise en biochimie de l'Université Laval, seules deux filles faisaient partie du groupe de finissants.

Mieux vaut en rire

Pour tenir le coup sous les railleries de ses confrères de classe et pour lutter contre l'isolement, une étudiante devait être forte..., et avoir un bon sens de l'humour. "Je savais me défendre", raconte l'ancienne étudiante, originaire de Shédiac, un sourire en coin.

Lorsqu'elle devient la première professeure à la Faculté des sciences et de génie, en 1969, les attitudes n'ont pas beaucoup changé. Une femme, jeune prof en plus, doit fournir doublement d'efforts pour être reconnue à sa juste valeur. "Pour réussir, il faut apprendre à être bien dans sa peau et à agir selon sa façon de concevoir les choses", affirme Mme LeBlanc.

Après une vingtaine d'années d'enseignement, Gilberte LeBlanc est satisfaite de son cheminement.

Cette année, elle termine un deuxième mandat à la direction du département qu'elle a grandement contribué à mettre sur pied, il y a une dizaine d'années. Et on manque de doigts pour compter le nombre de comités sur lesquels elle a siégé ou siège encore. Elle fait partie de plusieurs associations scientifiques, dont la Société canadienne de biochimie et l'Association canadienne-française pour l'avancement des sciences.

Un modèle à suivre

Le monde scientifique manque de modèles féminins. "C'est un problème que rencontre toute femme qui veut y faire carrière", fait remarquer Gilberte LeBlanc. A la Faculté des sciences et de génie, qui compte trois professeures, elle est, elle-même, un modèle pour les femmes, qui forment près de la moitié de la clientèle étudiante. Elle espère les convaincre de s'affirmer davantage. "Il faut avoir suffisamment d'agressivité pour dire: J'ai droit à mon espace ici. Respectez-le".

Mme LeBlanc se dit heureuse à la Faculté des sciences et de génie, où sa recherche porte surtout sur l'étude des produits de métabolisme ou de structure cellulaire de micro-organismes. "J'aime mon travail, je m'entends bien avec mes collègues et je pense être respectée d'eux", tient-elle à exprimer. Et ce qu'elle souhaite par-dessus tout, c'est d'avoir communiqué son amour pour les sciences à ses étudiants et ses étudiantes. Pour elle, c'est cela l'essentiel.

Séance d'information sur la tourbe les 30 et 31 mars, à Shippagan

Le Centre de recherche et de développement de la tourbe (CRDT) organise une séance d'information à l'intention des producteurs de tourbe et autres personnes intéressées, les 30 et 31 mars, au Centre marin de Shippagan.

Le directeur, Jean-Yves Daigle, affirme que "le CRDT a préparé un programme susceptible d'intéresser les gens de l'industrie de la tourbe au Nouveau-Brunswick et ailleurs au Canada. Des conférenciers des provinces de l'Atlantique, de l'Irlande et de la Hollande traiteront de techniques d'embauche et de formation dans l'industrie, de programmes de contrôle de la qualité, du transport de la tourbe et d'autres thèmes connexes."

La journée du jeudi 30 mars débutera avec l'inscription à compter de midi, et, à 13 h 15, l'ouverture officielle regroupera Jean-Guy Rioux, président du conseil d'administration du CRDT et vice-recteur du Centre universitaire de Shippagan; Jean-Camille DeGrâce, maire de Shippagan; et Jacques Thibault, représentant du ministère des Ressources naturelles et de l'Énergie du Nouveau-Brunswick.

A 13 h 30, Roger Gionet discutera des *Programmes du Centre d'Emploi et Immigration Canada.* A 15 heures, *"Regeling Handels Potgronden"* est le titre de la communication que fera W. L. van Schie, de l'Organisation centrale pour le contrôle de la qualité de la tourbe et des mélanges horticoles aux Pays-Bas. A 16 heures, Jean-Yves Daigle et André Arseneau discuteront des *Travaux de contrôle de qualité au CRDT.* Enfin, à 17 h 30, un banquet avec conférencier sera offert à l'hôtel Hébert.

La journée du vendredi 31 mars débutera à 9 heures avec une conférence de Peter Vuillemot, de la Commission des transports de l'Atlantique. A 9 h 30, Don Gemmell, du ministère du Commerce et de la Technologie, enchaînera avec une allocution sur l'*Entente auxiliaire Canada/Nouveau-Brunswick sur l'innovation industrielle et le développement technologique* et sur le *Contrôle de la qualité et utilisation du logo pour la tourbe du Nouveau-Brunswick.* A 10 h 30, Richard Kavanagh présentera une *Simulation par ordinateur de la production de la tourbe.*

A 13 heures, Ray Kenny, de la Mine Brunswick, parlera d'*Embauche et formation des employés et employées en milieu industriel.* Sa conférence sera suivie, à 14 heures, de celle de Richard Bélanger, de l'Apéca, et elle portera sur les *Programmes d'aide disponibles à l'Agence de promotion économique du Canada Atlantique.* A 15 heures, Richard Kavanagh discutera du *Transport de la tourbe en vrac.*

Cette rencontre de deux jours est financée par Énergie, Mines et Ressources Canada et par le ministère des Ressources naturelles et de l'Énergie du Nouveau-Brunswick, conformément à l'Entente Canada/Nouveau-Brunswick sur l'exploitation minérale.

Le Centre de recherche et de développement de la tourbe est situé sur le campus de l'Université de Moncton à Shippagan, au coeur de la région productrice de tourbe de la Péninsule acadienne. Le centre a été créé en 1983 pour répondre aux besoins de l'industrie de la tourbe alors en pleine expansion.

En plus d'effectuer des recherches sur de nouvelles utilisations de la tourbe, le Centre étudie la gestion appropriée des tourbières du Nouveau-Brunswick et l'amélioration ordonnée des tourbières épuisées. Les nouvelles installations, érigées en 1985, contiennent un centre de documentation comptant plus de 3000 titres sur la tourbe.

A LA GALERIE D'ART *- La photo nous laisse voir, dans l'ordre habituel, les artistes qui exposent à la Galerie d'art jusqu'au 2 avril prochain. Dans l'ordre habituel, on remarque Diane Gougeon, de Montréal, sculptures; Catherine Hale, de Fredericton, assemblages; Nancy Morin, de Moncton, peintures et gravures; et Dominic Collignon, de Moncton, peintures.*

Conférence de Lucie Deschênes

La sociologue **Lucie Deschênes** donnera une conférence intitulée *Impact social de l'informatisation du travail*, le vendredi 31 mars, à 15 heures, à la salle 182 de la Faculté d'administration.

Mme Deschênes est chercheuse senior et responsable du dossier de recherche socio-économique au Centre canadien de recherche en informatisation du travail (CCRIT). Elle est également l'auteure de plusieurs publications, notamment *Nouvelles technologies de l'information, emploi et travail: l'exemple des secrétaires,* et *Travail et nouvelles technologies: quelques réflexions sur la productivité et le processus de changement suite à l'implantation bureautique.*

C'est une conférence d'intérêt général. Bienvenue à tous et à toutes.

Clément-Cormier sera fermé

Le Musée acadien et la Galerie d'art seront fermés, le Vendredi saint 24 mars et le dimanche de Pâques 26 mars. Ils seront cependant ouverts le Samedi saint 25 mars, aux heures habituelles.

Un colloque interdisciplinaire est organisé par le Département des sciences religieuses

Un colloque interdisciplinaire ayant pour thème, *Horizon 2 000, où sera Dieu?,* aura lieu les 29 et 30 mars, à l'Université de Moncton. Ce colloque s'adresse aux personnes désireuses de se pencher sur la quête des valeurs nouvelles à l'approche du 21e siècle. Il est organisé par le Département des sciences religieuses.

Le mercredi 29 mars, trois conférences seront présentées à compter de 19 h 30. La première sera donnée par Jean-Guy Vaillancourt, sociologue à l'Université de Montréal, et portera sur *Le rapport religion-société moderne sous le regard de la sociologie.* La deuxième aura pour titre, *Se débarrasser de Dieu pour être soi-même*, et sera donnée par Yvon St-Arnaud, psychologue à l'Université Saint-Paul, à Ottawa. La dernière de la soirée, *Des hommes et des femmes à la recherche de Dieu,* sera prononcée par Léandre Boisvert, exégète-bibliste à l'Université de Sherbrooke. Toutes ces conférences auront lieu à la salle 163 du pavillon Jacqueline-Bouchard.

Le jeudi 30 mars, trois ateliers auront lieu, de 10 heures à midi, au sous-sol de l'Église Notre-Dame-d'Acadie. Le premier atelier aura pour thème, *Religion: disparition ou résurgence?,* et sera donné par Jean-Guy Vaillancourt. Le deuxième, *La croissance humaine et les obstacles religieux les plus graves*, sera dirigé par Yvon St-Arnaud, alors que Léandre Boisvert discutera de *Comment une parole de 2 000 ans peut-elle me rejoindre aujourd'hui?* En après-midi, de 14 à 16 heures, les ateliers du matin seront répétés au même endroit. Les dernières activités de la journée, un panel et une plénière, débuteront à 19 h 30.

L'inscription à ce colloque est gratuite pour les étudiants et étudiantes, et de 10$ pour les autres. Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter Viola Doiron, au numéro 858-4242.

PROJET-IMPOT *- Pendant tout le mois de mars, des étudiants et étudiantes de la Faculté d'administration offrent un service bénévole et gratuit en matière de taxation pour les personnes ayant un revenu inférieur à 40 000 $. Jusqu'à maintenant, ce projet connaît un énorme succès. La photo nous laisse voir les membres du comité organisateur. On reconnaît, dans l'ordre habituel, à l'avant, Guylaine Vigneault, de Montréal; Kathy Burke, de Moncton; et Sylvie Daigle, de Moncton; à l'arrière, Charles Bouchard, d'Edmundston; Gérard Godin, de Paquetville; Guy Richard, de Moncton; et Luc Elsliger, de Moncton.*

Version écrite disponible

Les personnes qui désirent recevoir un exemplaire de la version écrite de la conférence intitulée *L'étudiant et la modernité,* prononcée par Guy Rocher lors du colloque sur la pédagogie universitaire, tenu à l'Université de Moncton en août 1988, sont priées d'en faire la demande en téléphonant au bureau de Guy Savoie, au numéro 858-4276.

Les personnes inscrites au colloque en recevront un exemplaire sans avoir à en faire la demande.

Des exercices pédagogiques de fin de semestre

Les étudiants et étudiantes de la première à la quatrième année du Département d'art dramatique présenteront leurs exercices pédagogiques de fin de semestre, les 29 et 30 mars.

Le mercredi 29 mars, à 19 heures, et le jeudi 30 mars, à 14 h 30, les étudiants et étudiantes de première année présenteront du théâtre de répertoire (scènes variées), au studio II, pièce A-207 de la Faculté des sciences de l'éducation. Cet exercice a été répété sous la direction de Clarence Poirier.

Les étudiants et étudiantes de deuxième année présenteront *Antigone*, de Jean Anouilh, le mercredi 29 mars, à 14 h 30, et le jeudi 30 mars, à 19 heures, au studio II, pièce A-207 de la Faculté des sciences de l'éducation. Cet exercice a été répété sous la direction de Ivan Vanhecke.

Les étudiants et étudiantes des quatre années du baccalauréat seront réunis pour une classe ouverte d'expression corporelle, le mercredi 29 mars, de 9 h 30 à 11 h 30, à la salle de danse, pièce 148, du Ceps. Cet exercice a été répété sous la direction de Chantal Cadieux.

Toutes les personnes intéressées sont invitées à assister à ces exercices pédagogiques de fin de semestre.

Le CUSLM offrira la deuxième année du BEd mentions élémentaire et secondaire

Le Centre universitaire Saint-Louis-Maillet, d'Edmundston, pourra offrir, à compter de septembre 1989, la deuxième année des programmes du baccalauréat en éducation, mentions élémentaire et secondaire.

Cette décision, de même que des modifications à plusieurs programmes d'études, a été entérinée par le Sénat académique lors de sa dernière réunion.

La constituante d'Edmundston offre déjà la première année des programmes de quatre ans en éducation. Avec des ressources additionnelles, elle sera en mesure d'offrir les cours réguliers de la deuxième année des deux programmes en question.

Par ailleurs, toujours au CUSLM, des ajustements ont été apportés au programme de baccalauréat en sciences forestières, au niveau des cours de la quatrième et de la cinquième année.

Au Centre universitaire de Shippagan, des modifications importantes ont été apportées au programme de certificat en sciences du secrétariat, qui portera dorénavant le titre de certificat en techniques de bureau. Ce programme de deux ans est offert en exclusivité au CUS. Il a pour objectif de développer les connaissances et les habiletés nécessaires au fonctionnement du cycle de l'information au bureau et au rôle de soutien administratif, ce qui comprend une initiation aux différentes technologies et méthodes de travail.

Des ajustements mineurs ont aussi été apportés au diplôme de techniques administratives et au baccalauréat en gestion des pêches, deux autres programmes offerts de façon exclusive à Shippagan.

Par ailleurs, la décision a été prise de surseoir au démarrage de la deuxième année du diplôme en sciences de la santé au CUS, en attendant de trouver un mode de financement adéquat, tant au niveau de la capitalisation que du fonctionnement.

A Moncton, une révision majeure du baccalauréat en éducation, mention arts industriels, a été approuvée par le Sénat. Le programme portera dorénavant le titre BEd - Technologie de l'industrie. La nouvelle orientation veut répondre, entre autres, aux besoins exprimés par le ministère de l'Éducation du Nouveau-Brunswick. Les finissants et finissantes seront surtout préparés pour l'enseignement des divers cours de technologie dans les écoles publiques.

Un autre programme de la Faculté des sciences de l'éducation a subi des modifications importantes. Il s'agit du baccalauréat en éducation d'un an (programme C), qui portera désormais la mention - enseignement postsecondaire. Ce programme continuera d'être offert à temps complet au campus de Moncton, mais sera aussi offert à temps partiel aux trois constituantes, par le biais de l'Éducation permanente. Comme le nom l'indique, ce programme est destiné aux personnes qui oeuvrent dans l'enseignement postsecondaire, par exemple au niveau des collèges communautaires, ou qui veulent s'y préparer. Il est également ouvert aux personnes qui oeuvrent auprès de l'éducation des adultes.

Enfin, d'autres programmes ont subi des ajustements considérables. C'est le cas notamment des programmes de majeure et de mineure en mathématique, et des programmes en droit, y compris le programme combiné LLB-MAP.

PROFESSEURE ASSOCIÉE *- Antonine Maillet a reçu, tout récemment, un certificat de professeure associée en études françaises de l'Université de Moncton. Elle partage ce titre avec quatre autres personnalités, Donald Savoie, Paul Belliveau, Gérard Conan et Jean Perron. Créé en février 1986, le statut de professeur associé est attribué aux personnes qui travaillent à l'extérieur de l'U de M, et qui sont engagées dans des activités de recherche de haut vol à l'extérieur, ou reconnues comme étant des spécialistes éminents dans leur domaine. C'est un mandat de trois ans, renouvelable. Dans la photo, on peut voir, de gauche à droite, Louis-Philippe Blanchard, recteur de l'Université de Moncton; Zénon Chiasson, directeur du Département des études françaises; Antonine Maillet; Fernand Arsenault, doyen de la Faculté des arts; et Léonard LeBlanc, vice-recteur à l'enseignement et à la recherche.*

Réévaluation des programmes

Dans un autre ordre d'idée, la procédure de réévaluation des programmes existants de premier cycle est maintenant officiellement en place à l'Université. Le Sénat a reçu le document qui décrit la procédure, approuvée auparavant par le Comité conjoint de la planification.

Selon le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche, Léonard J. Leblanc, cette procédure permettra de faire une réévaluation complète et détaillée des programmes, avec une participation importante des facultés, écoles et unités responsables des programmes. L'Université pourra faire appel à des évaluateurs ou évaluatrices externes, experts dans les disciplines concernées.

M. LeBlanc a rappellé qu'une première évaluation globale des programmes de premier cycle a déjà été complétée, et qu'il s'agit maintenant de passer à la deuxième étape. La recommandation finale, dans chaque cas, portera sur le maintien du programme en question avec ou sans enrichissement, sa modification, sa réorientation, sa suspension ou son abolition.

Subvention de 70 000 $ pour développer des revêtements antireflets pour les verres

Une équipe de chercheurs de la Faculté des sciences et de génie a reçu une subvention de 70 000 $ pour développer des couches antireflets pouvant être utilisées dans l'industrie du Nouveau-Brunswick pour la fabrication de verres ophtalmologiques.

La subvention a été accordée dans le cadre de l'entente auxiliaire fédérale / provinciale sur l'innovation industrielle et le développement technologique, qui est administrée par le ministère provincial du Commerce et de la Technologie et par l'Agence de promotion économique du Canada Atlantique.

L'équipe du Département de mathématique, physique et informatique est composée de Truong Vo-Van, chercheur principal, Fernand Girouard et Pandurang V. Ashrit, chercheurs associés, et Pierre Courteau, assistant de recherche.

Le contrat de recherche consiste, d'une part, à faire l'évaluation de la technologie existante, et, d'autre part, de chercher à améliorer cette technologie en faisant l'usage de nouveaux matériaux et de nouvelles méthodes de préparation.

M. Vo-Van a expliqué qu'il n'existe actuellement aucune compagnie aux Maritimes pouvant fournir cette technologie. Il faut se référer à Toronto ou à Montréal, et, parfois, la qualité des couches antireflets n'est pas celle désirée par les clients. "Si on arrive à développer une technologie et des procédés innovateurs, on pourra aider l'industrie du Nouveau-Brunswick à se développer dans ce domaine de production manufacturière", a-t-il dit.

Selon lui, le marché potentiel pourrait s'étendre à l'échelle des provinces de l'Atlantique et déborder aux États-Unis. D'autres applications pourraient être envisagées, par exemple, des couches antireflets pour les écrans de télévision et les dispositifs d'affichage électronique.

"Si l'industrie du Nouveau-Brunswick s'y intéresse, il sera possible de créer chez-nous une véritable industrie axée sur le revêtement antireflet", conclut M. Vo-Van.

L'équipe de chercheurs de l'Université de Moncton, qui développe le procédé de fabrication de couches antireflets pour la fabrication de verres ophtalmologiques, a reçu la visite d'un représentant du ministère du Commerce et de la Technologie du Nouveau-Brunswick, Peter Daye. De gauche à droite, on aperçoit Truong Vo-Van, chercheur principal; M. Daye; P. V. Ashrit, chercheur associé; Pierre Courteau, assistant de recherche; et Fernand Girouard, chercheur associé.

Conférence de Yves Brun

Yves Brun, de Cap-Pelé, donnera une conférence intitulée *Régulation de l'expression des gènes impliqués dans la biosynthèse des protéines chez Escherichia Coli,* le mardi 4 avril, à 15 h 15, à la salle A-202 du pavillon Rémi-Rossignol.

M. Brun détient une maîtrise ès sciences de l'Université de Moncton. Il termine présentement ses études doctorales en biochimie à l'Université Laval.

Bienvenue à tous et à toutes.

Conférence de Yann Queffélec

L'écrivain **Yann Queffélec** donnera une conférence portant sur son oeuvre, le vendredi 31 mars, à compter de 15 heures, à l'amphithéâtre 163 du pavillon Jacqueline Bouchard. Sa conférence sera suivie de la projection du film, *Les noces barbares,* tiré du roman pour lequel il a reçu le prix Goncourt, en 1985. Ce livre a eu un énorme succès. Il a été tiré à près de deux millions d'exemplaires et traduit en une vingtaine de langues.

Ce film, réalisé et scénarisé par Marion Hänzel, offre une histoire à la fois pathétique dans son fond et flamboyante dans son traitement. Il évoque avec sensibilité une situation familiale pénible. Ludo, fruit d'un viol d'une adolescente par des soldats américains, a grandi en cachette, séquestré dans un grenier pour cacher cette honte aux voisins. Sa mère finit par le confier à une pension pour déficients mentaux où, malgré tout, il réussit à s'enfuir. Mais Ludo ne cesse de penser à sa mère qu'il adore autant qu'il la redoute.

Les romans de M. Queffélec seront en vente à la sortie du film et l'auteur sera sur place pour ceux ou celles qui désirent obtenir une dédicace.

L'événement se terminera par une réception offerte par la Faculté des arts.

M. Queffélec est accueilli par le Département d'études françaises de l'U de M et le Service culturel du Consulat général de France à Moncton.

L'entrée est gratuite et invitation cordiale à tous et à toutes.

L'ensemble vocal *Les Boréades*

Explorer un répertoire plus difficile mais toujours en musique de chambre

Claude Arson

Les Boréades, ensemble vocal à l'Université de Moncton, a été officiellement lancé lors de son concert du 3 février dernier. Il est formé d'une quinzaine d'étudiants et d'étudiantes du Département de musique et de jeunes professionnels et professionnelles. Il a donné sa première représentation publique en janvier 1988.

Le directeur musical, Friedemann Sallis, explique l'origine du nom choisi pour l'ensemble vocal. "*Les Boréades* est le titre que Rameau a donné à sa dernière tragédie lyrique. Il est mort lors des répétitions de cet opéra et tout a été arrêté. Je ne sais pas si l'opéra a jamais été présenté par la suite. *Les Boréades* sont les enfants de Boré, le Dieu des vents du Nord. On a choisi ce nom parce, qu'en effet, nous sommes les enfants du vent du Nord."

***ENSEMBLE VOCAL** - La photo nous laisse, de gauche à droite, 1re rangée: Christine Richard, Paula Hébert, Monique Richard, et Friedemann Sallis, directeur musical; 2e rangée: Danielle Richard-Bennett, Claudette Magee-Fortin et Holly Waltz; 3e rangée: Janice Saulnier, Monette Gould et Denis Ferron; 4e rangée: Larry LeBlanc, Andrew Dunnett et Paul Castonguay; 5e rangée: Pierre McGraw et Charles LeBlanc. Joanne-Lise LeBlanc est absente de la photo.*

"Dans le nom, il y a l'idée du souffle que le chanteur utilise. On retrouve la racine Boré, origine du mot aurores boréales, qui suggère les couleurs d'hiver, du Nord. Ces analogies font partie de notre ensemble musical. Nous avons du souffle, de l'énergie."

À son arrivée au Département de musique, M. Sallis apprend que 1988 correspond au 25e anniversaire de fondation de l'Université. Le directeur du Département et le doyen de la Faculté des arts lui demandent de préparer un concert. Ce récital a présenté un petit choeur qui chantait avec un plus grand ensemble de voix. Par la suite, c'est avec ce même petit groupe que Friedemann Sallis a continué de travailler pour les autres concerts. C'est donc petit à petit que l'ensemble vocal *Les Boréades* s'est formé.

M. Sallis laisse entendre que l'ensemble vocal ne se bornera pas au répertoire déjà exploité par les autres chorales de la région. L'ensemble vocal se donne comme défi de faire un répertoire beaucoup plus difficile, qui ne pourrait pas être abordé par les choeurs amateurs.

"Nous aimerions faire du répertoire français, puisque les chanteurs et chanteuses sont de langue française. De plus, la musique française est reconnue pour sa couleur, sa construction, ses formes. Les compositeurs français, au lieu de penser en terme de formes abstraites, pensent à la couleur sonore, à créer une sonorité qui va passer dans une autre sonorité. Ils cherchent à chatouiller l'oreille avec des couleurs."

Est-ce que l'ensemble que dirige M. Sallis interprétera *Les Boréades*, de Rameau? "Non, c'est un immense opéra de cinq actes qui dure au delà de deux heures. Il faudrait des choeurs, du ballet, un orchestre avec les instruments anciens. On ne peut pas faire cet opéra. Mais, il reste beaucoup d'oeuvres du XVIIIe siècle pour des ensembles de notre taille. Il existe des pièces pour choeurs a cappella ou accompagnés qui sont aussi bien séculières que religieuses. C'est ce genre de pièces que nous allons monter. À 15 personnes, on peut difficilement monter un opéra."

"Le nombre de chanteurs restera sensiblement le même, ajoute M. Sallis, et nous ne serons jamais autre chose qu'un ensemble vocal pour la musique de chambre. Nous n'allons pas aborder les oeuvres qui demandent une grosse chorale. Nous ferons plutôt de la musique de chambre, ce qui veut dire de la musique plus intime, qui demande plus de cohésion musicale différente, qui est d'une autre exigence de ce que l'on demande d'un grand choeur. Quand il y a 60 voix, on peut faire certaines choses qu'on ne peut réaliser avec 15. Par contre, 15 personnes peuvent aussi faire certaines choses que 60 ne peuvent pas, parce qu'elles sont trop nombreuses."

M. Sallis aimerait également que l'ensemble puisse chanter de la musique contemporaine, et, avec le temps, peut-être chanter des oeuvres de compositeurs d'ici. Pourquoi pas !

Gymnastique rythmique sportive

Rachel Boleyn avec l'équipe nationale

Rachel Boleyn a gravi un échelon de plus, en fin de semaine, en s'emparant du cinquième rang de l'épreuve de sélection de l'équipe nationale de gymnastique rythmique sportive, disputée au Ceps de l'Université de Moncton. Boleyn a ainsi trouvé niche au sein de la formation de rêve pour une deuxième année. Avant la compétition, qui réunissait les 38 meilleures gymnastes au pays, l'athlète de 18 ans de Cocagne occupait le huitième rang de l'équipe nationale.

Susan Cushman, du Manitoba, a décroché la médaille d'or. L'argent et le bronze sont allés respectivement à la Manitobaine, Lisa Merritt, et à l'Ontarienne, Madonna Gimotea.

Parallèlement à la sélection de l'équipe nationale, on a procédé à la formation de l'équipe "haute performance", qui comprend les 12 meilleures gymnastes au pays. En plus des huit membres de l'équipe nationale, on a ajouté Sonya Eng, de l'Ontario, ainsi que les trois absentes, Fuzesi, Moscato et Devrvorst. Ces 12 athlètes auront le privilège de représenter le Canada à diverses compétitions internationales.

Ces gymnastes élites seront très actives au cours des prochains mois. En avril, elles compétitionneront en Allemagne, en Hongrie, en URSS et au Portugal. Le mois suivant, elles s'envoleront à destination de la Hongrie, de la France et de l'Autriche.

Les autres compétitrices du N.-B. au cours de cette fin de semaine étaient Monique Landry, de Dieppe, et Jocelyne Léger, de Moncton.

Pendant la fin de semaine, on a rendu hommage à Lise Gautreau, de Moncton, qui a pris sa retraite, récemment, de même qu'à la délégation canadienne qui a participé aux Jeux de Séoul.

La médaillée d'or des Jeux de Los Angeles, en 1984, Lori Fung, était sur les lieux pour observer la relève de l'élite canadienne.

Avec cette performance de la fin de semaine, Rachel Boleyn a été choisie athlète de la semaine à l'U de M.

Comité consultatif de sélection...

suite de la page 5

diantes du deuxième cycle. Il est prévu que ce comité fasse rapport à la prochaine réunion du Sénat.

- Le Sénat a décidé de surseoir la formation du comité chargé de mettre sur pied un service d'aide en français pour le personnel et les étudiants et étudiantes, jusqu'au dépôt du prochain rapport du Comité des normes linguistiques. La création, dans chacune des trois constituantes, d'un service d'aide en français était au nombre de diverses mesures adoptées au Sénat de novembre dernier dans le but de redresser la situation linguistique à l'Université, et de rehausser le niveau de l'expression française.

- Par ailleurs, le Sénat a nommé les présidents des trois comités tripartites sur la politique linguistique de l'Université. Il s'agit de **Robert Laflamme**, à Edmundston, **Marielle Cormier-Boudreau**, à Shippagan, et **Arthur Girouard**, à Moncton. Ces comités sont composés de représentants ou représentantes des étudiants et étudiantes, du corps professoral et de l'administration. Leur mandat est de codifier et de tenir à jour la politique linguistique de l'Université, recevoir les plaintes de nature linguistique, et donner des avis et recommandations aux groupes concernés.

- Suite à des modifications dans les attributions et la composition du Comité des programmes, une procédure a été mise en place pour la nomination des membres de ce comité lors de la prochaine réunion du Sénat. Les mises en candidature doivent être transmises par écrit au Secrétaire général avant le 1er mai 1989. La composition du Comité sera comme suit: trois membres du Sénat et deux non-membres du Sénat provenant du campus de Moncton, une personne provenant du CUSLM, une personne provenant du CUS, et un étudiant ou étudiante provenant de l'une ou l'autre des trois constituantes. Les candidatures doivent être soumises par des membres du Sénat. Le Comité des programmes étudie les propositions d'introduction de nouveaux programmes, de changement ou d'abolition de programmes existants, et soumet des recommandations au Sénat.

- Les sénateurs et sénatrices ont également discuté, en comité plénier, du rôle et des fonctions du Sénat qui, selon certains points de vue exprimés, devrait davantage devenir un lieu de réflexion et de délibération sur des questions de fond. Suite à cet échange, une proposition a été adoptée, demandant au Bureau de direction du Sénat d'étudier le rapport du comité plénier, et de proposer des modalités de fonctionnement qui permettraient au Sénat de mieux réaliser ses objectifs.

- Le Sénat a adopté en principe des changements à la définiton de l'année universitaire. Celle-ci s'étend actuellement du 1er juillet au 30 juin. Il est proposé qu'elle commence le 1er mai et se termine le 30 avril. Les changements entreraient en vigueur en septembre 1990. Une consultation doit être effectuée avec les associations de membres du personnel. Quant au calendrier universitaire, une proposition a été adoptée à l'effet que les deux premiers jours du semestre d'hiver soient des journées d'inscription.

C'est un différend personnel

Concernant la plainte faite par Réjean Roy à l'endroit des professeures, Émérentienne Richardson et Marielle Gervais, le directeur du Département d'études françaises, Zénon Chiasson, estime que les faits soumis à son attention ne lui paraissent pas relever de sa compétence.

"En effet, nous sommes ici en présence d'un litige qui ne concerne que vous-même et les deux personnes nommées, les responsabilités professorales des personnes en question n'étant nullement en cause dans cette affaire. J'estime donc ne pas avoir à intervenir dans un différend strictement personnel et non professionnel", mentionne M. Chiasson.

Le Directeur du Département d'études françaises suggère à M. Roy d'entrer en communication directement avec Mmes Richardson et Gervais. "Peut-être que l'importance que vous prêtez à cette affaire à pris des proportions qui ne correspondent pas à la réalité", dit-il.

Calendrier des événements

BANQUET

Le banquet annuel de la Faculté des sciences et de génie a été remis au samedi 8 avril, à 18 h 30, à l'hôtel Beauséjour. Le conférencier sera M. Simon Durivage, coanimateur au magazine *Le Point,* à Radio-Canada. Pour les billets, veuillez vous adresser au secrétariat de la Faculté, pièce R-119 avant le jeudi 6 avril.

CAREME

Pendant le Carême, il y a Eucharistie quotidienne, à 12 h 05, à l'église Notre-Dame d'Acadie.

CINÉ-CAMPUS

Du 31 mars au 3 avril, et pour une quatrième année consécutive, Ciné-Campus présente *Les meilleurs films publicitaires de Cannes 88,* dans le but d'offrir une rencontre-échange entre les principaux intervenants et intervenantes des milieux de la publicité-promotion, de la communication et des arts visuels. Le lundi 3 avril, la projection aura lieu au cinéma Paramount, rue Main, à Moncton.

CONFÉRENCES

Bernadette Bawin, sociologue et professeure à l'Université de Liège, en Belgique, donnera une conférence intitulée *Méthodologie des sondages d'opinion, aujourd'hui,* jeudi 23 mars, de 8 h 30 à 9 h 45, à la salle 436 du pavillon Léopold-Taillon. C'est une conférence d'intérêt général. Bienvenue à tous et à toutes.

Huguette Desjardins, enseignante à l'école secondaire Cité des jeunes A.-M.-Sormany, d'Edmundston, prononcera une conférence intitulée *La pédagogie de la créativité dans l'enseignement du français*, le mardi 28 mars, à 10 heures, à la salle B-118 de la Faculté des sciences de l'éducation. Après avoir fait des études de sémiologie à Nanterre et Jussieu, en France, Mme Desjardins poursuit présentement des recherches sur la place des textes dans l'enseignement du français. Elle traitera, entre autres, de l'utilisation de la transformation des textes à des fins pédagogiques. C'est une conférence d'intérêt général qui s'adresse à tous et à toutes.

Pierre Gravel, du Département de mathématique du Collège militaire royal de Saint-Jean, à Saint-Jean-sur-Richelieu, au Québec, donnera une conférence intitulée *Big-Bang, inflation et inflation double,* le mercredi 29 mars, à 15 heures, à la salle A-102 du pavillon Rémi-Rossignol. Lors de sa conférence, M. Gravel comparera les univers à plus de quatre dimensions découlant d'explosions primordiales suivies d'aucune, d'une ou de deux périodes d'inflation. C'est une conférence d'intérêt général qui s'adresse à tous et à toutes.

EXPO-SCIENCES

La 17e Expo-Sciences du Nouveau-Brunswick aura lieu au pavillon Rémi-Rossignol, les 31 mars et 1er avril. Le public pourra visiter cette exposition, le samedi 1er avril, entre 10 heures et 14 heures. La cérémonie de remise des prix débutera vers 14 h 45 à l'amphithéâtre R-221.

EXPOSITION CLAUDE ROUSSEL

Une des dernières oeuvres de l'artiste Claude Roussel, professeur au Département des arts visuels, sera exposée jusqu'au 30 avril, dans l'église Notre-Dame-d'Acadie. Les heures de visite quotidiennes sont de 9 heures à 20 heures.

L'OEUVRE D'ANTONINE MAILLET

Une série de cinq émissions sur *La réception de l'oeuvre d'Antonine Maillet dans le monde* est présentée à la radio FM stéréo de Radio-Canada, au 98,3, à 23 heures. La personnalité d'Antonine Maillet et ses talents de conférencière prennent parfois le dessus sur ses écrits. Il sera question de cette grande place que les médias lui accordent lors de l'émission de ce soir, jeudi 23 mars.

PROJET-IMPOT

Pendant le mois de mars, des étudiants et étudiantes de la Faculté d'administration offrent un service bénévole et gratuit en matière de taxation pour les personnes ayant un revenu inférieur à 40 000 $. Les étudiants et étudiantes seront disponibles le vendredi 24 mars, de 18 heures à 21 heures; le samedi 25 mars, de 11 heures à 17 heures; et le dimanche 26 mars, de 13 heures à 17 heures. Pour d'autres renseignements: Luc Elsliger, au numéro de téléphone 858- 4426.

RICHARD SÉGUIN

Richard Séguin présente son spectacle, *Journée d'Amérique,* le vendredi 14 avril, à 20 heures, à l'école secondaire Moncton High. Les billets sont disponibles à la Librairie acadienne.

SÉMINAIRE DU GRCMES

Un séminaire du Groupe de recherche sur les couches minces et l'énergie aura lieu le vendredi 31 mars, à 13 h 30, à la salle D-228 du pavillon Rémi-Rossignol. Le professeur Georges Bader donnera une conférence intitulée *Les coefficients de transport et l'équation de Butler.* Bienvenue à toutes et à tous.

THÉATRE POPULAIRE D'ACADIE

La *Ménagerie de verre,* de Tennessee Williams, sera présentée à Moncton pendant le mois d'avril par le Théâtre populaire d'Acadie.

HEBDO Campus

Éditeur
Le Service de l'information et des relations publiques
Université de Moncton
Centre universitaire de Moncton
Moncton (N.-B.) E1A 3E9
Téléphone: (506) 858-4129

Directeur
Paul-Émile Benoit

Rédacteur en chef
William Thériault

Équipe de rédaction
Paul-Émile Benoit, René Légère, William Thériault, Claude Arson.

Secrétaire
Nicole Cormier

Montage
Ginette Savoie

HEBDO-CAMPUS est distribué gratuitement à tous les membres de la communauté universitaire et aux personnes de l'extérieur qui en font la demande.

Tous les textes et renseignements doivent être soumis **au plus tard le jeudi** pour publication la semaine suivante au **local 300.** Pavillon Léopold-Taillon, Centre universitaire de Moncton.

Reproduction des articles autorisée sans préavis.

Dépôt légal à la Bibliothèque nationale du Canada ISSN 279449.